



**Exploration Brunswick inc.  
États financiers**

**Pour les exercices terminés les  
31 décembre 2023 et 2022**

En dollars canadiens

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux actionnaires de  
Brunswick Exploration Inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Brunswick Exploration inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022 et les états des résultats et du résultat global, les états des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standard Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce

qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Karine Desrochers.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 28 février 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127023

# Exploration Brunswick inc.

## États de la situation financière

<i>(en dollars canadiens)</i>	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<u>Courants</u>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	<b>12 194 726</b>	8 053 328
Crédit d'impôts miniers à recevoir (note 8)	<b>778 926</b>	-
Taxes de vente à recevoir	<b>163 651</b>	180 692
Autres débiteurs	<b>36 473</b>	84 304
Charges payées d'avance et dépôts	<b>322 428</b>	161 909
	<b>13 496 204</b>	8 480 233
<u>Non courants</u>		
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	<b>10 098 910</b>	2 993 950
Actifs au titre de droits d'utilisation	<b>51 000</b>	42 500
Équipement et actifs incorporels	<b>40 509</b>	42 439
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>23 686 623</b>	11 559 122
<b>PASSIFS</b>		
<u>Courants</u>		
Comptes fournisseurs et frais courus	<b>1 079 475</b>	496 822
Débitures convertibles (note 9)	-	301 779
Prime différée sur les actions accréditives (note 10)	<b>312 863</b>	671 108
Portion court terme des obligations locatives	<b>51 000</b>	-
	<b>1 443 338</b>	1 469 709
<u>Non courants</u>		
Obligations locatives	-	42 500
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>1 443 338</b>	1 512 209
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions	<b>49 732 052</b>	33 655 545
Bons de souscription	<b>3 154 271</b>	1 274 117
Options d'achat d'actions	<b>1 414 088</b>	622 460
Surplus d'apport	<b>2 539 929</b>	2 539 929
Déficit	<b>(34 597 055)</b>	(28 045 138)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<b>22 243 285</b>	10 046 913
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>23 686 623</b>	11 559 122

Engagements et éventualités (note 21)

Évènement subséquent (note 22)

*Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.*

*/s/ Robert Wares*

Robert Wares, président exécutif du conseil

*/s/ Killian Charles*

Killian Charles, président et chef de la direction

## Exploration Brunswick inc. États des résultats et du résultat global

<i>(en dollars canadiens)</i>	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Charges</b>		
Charges administratives (note 15)	2 582 357	1 180 958
Charges d'intérêts (note 9)	31 554	68 468
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	701 166	189 383
Produits d'intérêts	(635 401)	(72 667)
Intérêts et autres charges financières	109 393	-
Amortissement d'équipement et d'actifs incorporels	30 130	15 693
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	3 100 305	4 308 284
<b>Perte nette et perte globale avant impôt</b>	<b>(5 919 504)</b>	<b>(5 690 119)</b>
Recouvrement d'impôts sur le résultat (note 17)	718 783	138 732
<b>Perte nette et perte globale</b>	<b>(5 200 721)</b>	<b>(5 551 387)</b>
<b>Par action (note 14)</b>		
De base et diluée	(0,03)	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué	185 626 983	147 372 237

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Exploration Brunswick inc.

## États des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation Nombre	Capital-actions \$	Bons de souscription \$	Options d'achat d'actions \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>173 126 071</b>	<b>33 655 545</b>	<b>1 274 117</b>	<b>622 460</b>	<b>2 539 929</b>	<b>(28 045 138)</b>	<b>10 046 913</b>
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	1 976 593	1 652 375	-	-	-	-	1 652 375
Frais d'émission d'actions suivant l'acquisition de propriétés minières	-	-	-	-	-	(58 779)	(58 779)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé par l'entremise d'un courtier (note 11)	8 823 530	5 952 223	1 547 778	-	-	-	7 500 001
Frais d'émission d'unités par l'entremise d'un courtier	-	-	149 251	-	-	(897 037)	(747 786)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 11)	2 448 472	1 656 827	424 374	-	-	-	2 081 201
Frais d'émission d'unités sans intermédiaire	-	-	3 367	-	-	(85 536)	(82 169)
Financement accordé (note 11)	5 112 771	5 700 001	-	-	-	-	5 700 001
Prime différée sur les actions accordées	-	(382 716)	-	-	-	-	(382 716)
Frais d'émission d'actions accordées (note 11)	-	-	-	-	-	(307 177)	(307 177)
Règlement de débetures convertibles (note 9)	444 444	333 333	-	-	-	-	333 333
Frais d'émission d'actions suivant le règlement de débetures convertibles	-	-	-	-	-	(2 667)	(2 667)
Bons de souscription exercés (note 12)	2 043 255	1 132 777	(244 616)	-	-	-	888 161
Options d'achat d'actions exercées (note 13)	100 000	31 687	-	(10 687)	-	-	21 000
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	-	-	802 315	-	-	802 315
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(5 200 721)	(5 200 721)
<b>Solde au 31 décembre 2023</b>	<b>194 075 136</b>	<b>49 732 052</b>	<b>3 154 271</b>	<b>1 414 088</b>	<b>2 539 929</b>	<b>(34 597 055)</b>	<b>22 243 285</b>



# Exploration Brunswick inc.

## États des capitaux propres (suite)

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens, exception faite du nombre d'actions)

	Actions ordinaires émises et en circulation	Capital-actions	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>131 381 712</b>	<b>23 148 277</b>	<b>579 614</b>	<b>417 232</b>	<b>2 510 607</b>	<b>(21 831 143)</b>	<b>4 824 587</b>
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	162 500	47 000	-	-	-	-	47 000
Unités émises dans le cadre d'un placement privé (note 11)	6 142 401	884 104	190 816	-	-	-	1 074 920
Émission d'actions accréditives (note 11)	11 337 625	2 267 525	-	-	-	-	2 267 525
Prime différée sur les actions accréditives	-	(170 064)	-	-	-	7 204	(162 860)
Frais d'émission d'unités et d'actions accréditives	-	-	-	-	-	(141 969)	(141 969)
Unités émises dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 11)	5 771 143	748 312	261 638	-	-	-	1 009 950
Frais d'émission d'actions dans le cadre d'un placement privé	-	-	-	-	-	(7 203)	(7 203)
Unités émises dans le cadre d'un financement par voie de placement privé (note 11)	8 023 810	4 168 552	831 448	-	-	-	5 000 000
Placement d'actions accréditives (note 11)	962 000	500 240	-	-	-	-	500 240
Prime différée sur les actions accréditives	-	(715 036)	-	-	-	68 056	(646 980)
Frais d'émission d'unités et d'actions accréditives	-	-	-	-	-	(588 696)	(588 696)
Remboursement de débentures convertibles (note 9)	952 380	333 333	-	-	-	-	333 333
Bons de souscription exercés (note 12)	8 392 500	2 443 302	(560 077)	-	-	-	1 883 225
Bons de souscription échus	-	-	(29 322)	-	29 322	-	-
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	-	-	205 228	-	-	205 228
Perte nette et perte globale	-	-	-	-	-	(5 551 387)	(5 551 387)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>173 126 071</b>	<b>33 655 545</b>	<b>1 274 117</b>	<b>622 460</b>	<b>2 539 929</b>	<b>(28 045 138)</b>	<b>10 046 913</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Exploration Brunswick inc.

## États des flux de trésorerie

<i>(en dollars canadiens)</i>	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(5 200 721)	(5 551 387)
Ajustements		
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	701 166	189 383
Amortissement d'équipement et d'actifs incorporels	30 130	15 693
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 8)	3 100 305	4 308 284
Intérêts hors caisse sur la débenture convertible (note 9)	31 554	68 468
Recouvrement d'impôts sur le résultat (note 17)	(718 783)	(138 732)
Variations des éléments du fonds de roulement (note 20)	379 958	350 911
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(1 676 391)</b>	<b>(757 380)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissements en actifs d'exploration et d'évaluation	(9 183 497)	(3 841 277)
Crédits remboursables reçus	70 580	129 650
Investissements en équipement et en actifs incorporels	(28 200)	(34 424)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(9 141 117)</b>	<b>(3 746 051)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé (note 11)	7 500 001	-
Émission d'unités dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 11)	2 081 201	1 009 950
Émission d'actions accréditatives dans le cadre d'un placement privé sans intermédiaire (note 11)	5 700 001	-
Émission d'unités et d'actions accréditatives dans le cadre d'un placement privé (note 11)	-	3 342 445
Émission d'unités et d'actions accréditatives dans le cadre d'un financement par voie de placement privé (note 11)	-	5 500 240
Frais d'émission d'actions	(1 231 458)	(668 387)
Bons de souscription exercés (note 12)	888 161	1 883 225
Options d'achat d'actions exercées (note 13)	21 000	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>14 958 906</b>	<b>11 067 473</b>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 141 398	6 564 042
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>8 053 328</b>	<b>1 489 286</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>12 194 726</b>	<b>8 053 328</b>

### Renseignements complémentaires (note 20)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

#### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Brunswick inc. (la « Société » ou « BRW ») est principalement engagée dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Située au Canada, BRW est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse du siège social de la Société est le 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec), Canada.

La Société est cotée à la Bourse de croissance de Toronto (« TSXV ») sous le symbole « BRW ». Le 20 avril 2023, les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées sur l'OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. de New York, sous le symbole « BRW XF ». La Société se concentre sur l'exploration et le développement de propriétés aurifères et de métaux de transition énergétique au Canada.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les propriétés contiennent des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées de manière économique, elles sont classées comme propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien du titre et de l'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et le développement de ses propriétés; et de l'obtention de certaines approbations gouvernementales ou du produit de la cession des propriétés. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter une dépréciation importante de la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation reportées. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre de ses propriétés minières sur lesquelles elle mène actuellement des activités d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour le stade actuel d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être soumis à des accords antérieurs non enregistrés et être non conforme aux exigences réglementaires.

#### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers ci-joints ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board*) (« IFRS »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent. Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 28 février 2024.

#### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives appliquées pour la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous.

##### (a) Base d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon la base de continuité d'exploitation et du coût historique selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf en ce qui concerne certaines informations sur les instruments financiers et les flux de trésorerie.

##### (b) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments des états financiers de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions en devises autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité (devises étrangères) sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de l'état de la situation financière, les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice financier. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis en fonction du taux de change historique en vigueur à la date de la transaction. Tous les gains et les pertes de conversion sur ces transactions en devises étrangères sont portés à l'état des résultats et du résultat global dans les pertes (gains) de change.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### (c) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation du rendement des secteurs d'exploitation, est identifié comme étant l'équipe de direction responsable des décisions stratégiques.

#### (d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des soldes bancaires et des placements à court terme très liquides avec une échéance initiale d'au plus trois mois qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

#### (e) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels ont été transférés.

Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou expiré.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

#### (i) Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture et efficaces à cet effet, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net; et
- À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit dans le résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global, des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et les charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés dans le résultat net sont présentés dans les charges d'intérêts ou les produits d'intérêts.

#### i. Au coût amorti

Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers qui sont détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels et qui répondent aux critères du test des flux de trésorerie contractuels effectué pour déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des paiements de capital et d'intérêts. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet n'est pas significatif. Les éléments dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres effets à recevoir.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### ii. Dépréciation d'actifs financiers

Une provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans le résultat net pour les actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, sur une base prospective, la Société évalue les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti et, s'il y a lieu, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthode de dépréciation utilisée varie selon qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit. Les pertes de crédit attendues doivent être évaluées au moyen d'une provision pour pertes d'un montant égal aux pertes de crédit attendues sur 12 mois (les pertes de crédit attendues qui résultent des événements de défaut sur l'instrument financier qui sont possibles dans les 12 mois suivant la date de clôture) ou aux pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie (les pertes de crédit attendues qui résultent de tous les événements de défaut possibles sur la durée de vie de l'instrument financier). Une provision pour pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie est requise pour un instrument financier si le risque de crédit de cet instrument financier s'est considérablement détérioré depuis la comptabilisation initiale et si le risque de crédit est faible.

#### (ii) Passifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Au coût amorti; et
- À la juste valeur par le biais du résultat net

#### i. Au coût amorti

Les passifs financiers classés au coût amorti sont les actifs financiers qui n'entrent pas dans la catégorie « À la juste valeur par le biais du résultat net ». Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et l'ajustement correspondant est porté au résultat net. Les passifs financiers au coût amorti comprennent :

- Comptes fournisseurs et frais courus; et
- Débentures convertibles

Toutes les charges relatives aux intérêts sont portées au résultat net dans les charges d'intérêts.

#### (f) Dépréciation des actifs non financiers (exception faite des actifs d'exploration et d'évaluation)

La valeur comptable des actifs non courants est passée en revue régulièrement et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis sont soumis à un test de dépréciation annuel. Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas générant des flux de trésorerie séparément identifiables (les unités génératrices de trésorerie ou « UGT »). La valeur recouvrable est la valeur plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité (étant la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie attendus de l'actif en question ou de l'UGT). Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée jusqu'au montant recouvrable estimé, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif ou l'UGT au cours des exercices antérieurs. Les reprises de valeur sont immédiatement comptabilisées dans le résultat net.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### (g) Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales, avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction de ressources minérales ne puissent être démontrées. Les coûts engagés avant l'acquisition du droit légal d'effectuer des travaux d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés dans le résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque le droit légal d'effectuer des travaux d'exploration et d'évaluation a été obtenu, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables relatifs à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation comprennent notamment les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, le forage d'exploration, l'excavation de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les coûts liés à l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de la définition et de l'extraction de ressources minérales.

Les différents coûts sont capitalisés pour chaque propriété, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales aient été démontrées. Ces actifs sont présentés en tant que propriétés minières et sont comptabilisés au coût diminué des pertes de valeur cumulées. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

Lorsqu'une propriété minière n'est plus considérée viable ou est abandonnée, le montant capitalisé est alors ramené à sa valeur recouvrable et l'écart est immédiatement comptabilisé dans le résultat net.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction de ressources minérales peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie « Actifs miniers en construction ». Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur est alors comptabilisée dans le résultat net. Jusqu'à maintenant, ni la faisabilité technique ni la viabilité commerciale de l'extraction de ressources minérales n'a été démontrée.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (UGT).

Lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, les actifs individuels ou les UGT sont soumis à un test de dépréciation.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués pour chaque projet, chaque projet représentant une seule UGT potentielle. Un test de dépréciation est effectué lorsque des indicateurs de dépréciation surviennent, mais typiquement aussi lorsque l'une ou l'autre des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'explorer le secteur expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu de le renouveler;
- Aucune dépense d'exploration ou d'évaluation ultérieure dans le secteur n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucun gisement commercialement viable n'a été découvert et la Société a décidé de cesser l'exploration dans ce secteur; et
- Des travaux suffisants ont été réalisés afin d'indiquer que la valeur comptable des dépenses inscrites à l'actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction de ressources minérales peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable est comptabilisée dans le résultat net. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée du coût de vente et sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'une UGT excède sa valeur comptable.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### (h) Équipements et actifs incorporels

Les équipements et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire. Le montant amortissable est déterminé après déduction de la valeur résiduelle de l'équipement et de l'actif incorporel. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes :

5 ans	Équipement de bureau
5 à 10 ans	Machinerie et équipement
3 ans	Équipement informatique
4 ans	Matériel roulant
5 ans	Logiciels informatiques

La valeur résiduelle, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont passées en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

L'équipement et les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation conformément à la norme IAS 36, *Dépréciation d'actifs* lorsque des éléments indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

#### (i) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions à l'intention de ses administrateurs, employés et consultants éligibles.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'une rémunération fondée sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un employé reçoit une rémunération fondée sur des actions, la juste valeur des services rendus par celui-ci est déterminée indirectement en se référant à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Toute rémunération fondée sur des actions réglées en capitaux propres est passée en charge dans le résultat net et un crédit correspondant est appliqué aux options d'achat d'actions dans les capitaux propres.

Si une période d'acquisition des droits ou d'autres conditions d'acquisition s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition des droits, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions qui seront acquises. Les conditions d'acquisition non liées au marché sont incluses dans les hypothèses sur le nombre d'options qui devraient pouvoir être exercées.

Les estimations sont ultérieurement révisées s'il y a une indication que le nombre d'options d'achat d'actions qui devraient être acquises diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice courant.

Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, le produit reçu, net des coûts de transaction directement attribuables, est crédité au capital-actions. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée à la juste valeur établie en utilisant la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### (j) Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu lorsque des actions ont été émises. Si les actions sont émises à la suite de l'exercice d'options ou de bons de souscription, le capital-actions comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée dans les bons de souscription et les options d'achat d'actions.

De plus, si les actions sont émises dans le cadre de l'acquisition d'une propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont évaluées à leur juste valeur sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur est estimée en fonction du cours boursier à la date où l'entente a été conclue.

Le produit des émissions d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur juste valeur respective.

L'émission d'actions accréditatives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs.

Au moment de l'émission des actions accréditatives ou des unités accréditatives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière.

Le produit reçu en contrepartie des actions accréditatives est réparti entre le capital-actions et la prime différée sur les actions accréditatives au moyen de la méthode résiduelle. Le produit est d'abord affecté aux actions en fonction du cours boursier des actions existantes à la date de l'émission et le produit résiduel est attribué à la prime différée sur les actions accréditatives.

Le produit reçu en contrepartie des unités accréditatives est réparti entre le capital-actions et la prime différée sur les actions accréditatives au moyen de la méthode résiduelle. Le produit est d'abord affecté aux actions en fonction du cours boursier des actions existantes à la date de l'émission. Par la suite, le produit est affecté aux bons de souscription à la juste valeur telle que déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes et le produit résiduel est attribué à la prime différée sur les actions accréditatives.

#### (k) Impôts sur le résultat

La Société utilise la méthode des actifs et des passifs d'impôts différés. Selon cette méthode, les impôts sur le résultat différés sont calculés en utilisant la différence entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont évalués en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière et qui devraient s'appliquer lorsque les impôts différés seront vraisemblablement récupérés ou réglés. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

#### (l) Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est obtenue en divisant la perte attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte nette diluée par action est égale à la perte nette de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.



# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (suite)

#### (m) Provision et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite actuelle résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le moment où le montant de la sortie peut encore être incertain. Si la valeur temps de l'argent est importante, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui reflète l'évaluation par le marché de la valeur temps de l'argent. Les provisions sont évaluées au montant jugé nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle, sur la base des preuves les plus fiables disponibles à la date de clôture, en incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Tout remboursement que la Société peut être pratiquement certaine de percevoir d'un tiers au titre de l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne peut dépasser le montant de la provision correspondante. Toutes les provisions sont passées en revue à chaque date de clôture et ajustées pour refléter la meilleure estimation actuelle. Dans les cas où l'éventuelle sortie de ressources économiques résultant des obligations actuelles est considérée comme improbable ou douteuse, aucun passif n'est comptabilisé, sauf s'il a été pris en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Une obligation légale ou implicite d'engager des coûts de restauration, de réhabilitation et environnementaux peut survenir lorsque des perturbations environnementales sont causées par l'exploration, la mise en valeur ou la production en cours d'une propriété minière à l'égard de laquelle la Société détient une participation. Ces coûts découlant de la mise hors service d'une usine et d'autres travaux de préparation de sites, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont pris en compte et capitalisés au début de chaque projet à la valeur comptable de l'actif visé, dès que l'obligation d'engager ces coûts survient et dans la mesure où ces coûts peuvent être raisonnablement estimés.

### 4. NORMES COMPTABLES ÉMISES, MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

À la date de l'autorisation des présents états financiers, la Société n'avait pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2023. Ces mises à jour ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'évènements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

#### a) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, à obtenir des fonds suffisants pour couvrir ses dépenses courantes et pour honorer ses obligations pour l'année à venir implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, y compris l'expectative d'évènements futurs qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES (suite)

#### b) Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

La détermination à savoir si des faits ou des circonstances indiquent une perte de valeur ou une reprise de valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et un certain nombre d'estimations et d'interprétations dans bien des cas. Lorsqu'une indication de perte de valeur ou de reprise de valeur existe, la valeur recouvrable de chaque actif individuel ou de chaque UGT doit être estimée.

Pour évaluer la dépréciation, la direction doit procéder à certaines estimations et formuler des hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier si une exploitation économiquement viable pourra être établie, la probabilité que les dépenses seront recouvrées soit par l'exploitation future ou par la vente lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre une évaluation raisonnable de l'existence de réserves, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'évaluation et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et les hypothèses peuvent changer lorsque de nouveaux renseignements deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses, de nouvelles informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés de l'état du résultat global dans la période où ces informations deviennent disponibles.

#### c) Dépréciation des équipements et des actifs incorporels

La détermination à savoir si des faits ou des circonstances indiquent une perte de valeur ou une reprise de valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et un certain nombre d'estimations et d'interprétations. Pour évaluer la dépréciation, la direction estime la valeur recouvrable de chaque actif générateur de trésorerie en se basant sur les flux de trésorerie futurs actualisés. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée lors des périodes visées.

#### d) Juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription

La détermination de la juste valeur des options d'achat d'actions et des bons de souscription (collectivement, les « instruments ») exige la sélection d'un modèle d'évaluation approprié et la prise en compte des données nécessaires au modèle d'évaluation choisi. La Société a fait des estimations quant à la volatilité de ses propres actions ordinaires, la durée de vie probable et le moment où les instruments seront exercés ainsi que les extinctions prévues. Le modèle utilisé par la Société est le modèle d'évaluation de Black-Scholes. Toute modification des estimations ou des données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir un impact significatif sur les futurs résultats d'exploitation de la Société.

### 6. INFORMATION SECTORIELLE

Le principal décideur opérationnel organise et gère les activités de l'entreprise en un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Tous les actifs et les passifs de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Aux 31 décembre 2023 et 2022, les actifs et les passifs de la Société étaient tous au Canada.

### 7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Trésorerie	1 244 726	2 245 328
Équivalents de trésorerie	10 950 000	5 808 000
	<u>12 194 726</u>	<u>8 053 328</u>

Les équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023 se composent de dépôts à terme rachetables portant intérêt à un taux moyen pondéré de 5,6 %, (4,8 % au 31 décembre 2022) avec diverses échéances jusqu'en mars 2024.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les coûts suivants sur ses actifs d'exploration et d'évaluation pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

Propriété	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Ajouts	Crédits d'impôt	Dépréciation	Solde au 31 décembre 2023
	\$	\$		\$	\$
<b>Québec (note 8(a))</b>					
Projet Pontiac Lithium					
Droits miniers	54 261	-	-	-	54 261
Dépenses d'exploration	761 764	7 787	-	(769 551)	-
	<u>816 025</u>	<u>7 787</u>	<u>-</u>	<u>(769 551)</u>	<u>54 261</u>
Projet North Shore Lithium					
Droits miniers	68 583	24 016	-	(45 000)	47 599
Dépenses d'exploration	175 278	138 542	-	(313 820)	-
	<u>243 861</u>	<u>162 558</u>	<u>-</u>	<u>(358 820)</u>	<u>47 599</u>
Projet Mirage					
Droits miniers	-	1 530 781	-	-	1 530 781
Dépenses d'exploration	-	3 071 508	(778 925)	-	2 292 583
	<u>-</u>	<u>4 602 289</u>	<u>(778 925)</u>	<u>-</u>	<u>3 823 364</u>
Propriétés Myhril et Elrond					
Droits miniers	50 000	112 994	-	-	162 994
Dépenses d'exploration	-	397 777	-	-	397 777
	<u>50 000</u>	<u>510 771</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>560 771</u>
Propriétés Anatacau et PLEX					
Droits miniers	-	991 480	-	-	991 480
Dépenses d'exploration	-	2 135 987	-	-	2 135 987
	<u>-</u>	<u>3 127 467</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 127 467</u>
Autres propriétés au Québec					
Droits miniers	301 997	154 844	-	-	456 841
Dépenses d'exploration	22 307	288 932	-	-	311 239
	<u>324 304</u>	<u>443 776</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>768 080</u>
<b>Ontario (note 8(b))</b>					
Projet Hearst					
Droits miniers	148 254	-	-	(135 000)	13 254
Dépenses d'exploration	213 390	447 255	-	(517 120)	143 525
	<u>361 644</u>	<u>447 255</u>	<u>-</u>	<u>(652 120)</u>	<u>156 779</u>
Autres propriétés en Ontario					
Droits miniers	112 126	26 600	-	(9 300)	129 426
Dépenses d'exploration	217 370	182 078	-	(113 166)	286 282
	<u>329 496</u>	<u>208 678</u>	<u>-</u>	<u>(122 466)</u>	<u>415 708</u>
<b>Terre-Neuve (note 8(c))</b>					
Droits miniers	86 255	-	-	(86 255)	-
Dépenses d'exploration	296 559	18 590	(37 014)	(278 135)	-
	<u>382 814</u>	<u>18 590</u>	<u>(37 014)</u>	<u>(364 390)</u>	<u>-</u>
<b>Nouvelle-Écosse (note 8(d))</b>					
Droits miniers	113 620	195	-	(76 065)	37 750
Dépenses d'exploration	250 872	26 356	-	(190 648)	86 580
	<u>364 492</u>	<u>26 551</u>	<u>-</u>	<u>(266 713)</u>	<u>124 330</u>
<b>Nouveau-Brunswick (note 8(e))</b>					
Droits miniers	6 160	43 710	-	(13 220)	36 650
Dépenses d'exploration	99 747	274 597	(33 566)	(95 907)	244 871
	<u>105 907</u>	<u>318 307</u>	<u>(33 566)</u>	<u>(109 127)</u>	<u>281 521</u>
<b>Saskatchewan (note 8(f))</b>					
Droits miniers	-	128 397	-	(74 458)	53 939
Dépenses d'exploration	590	810 071	-	(125 570)	685 091
	<u>590</u>	<u>938 468</u>	<u>-</u>	<u>(200 028)</u>	<u>739 030</u>
<b>Manitoba (note 8(g))</b>					
Droits miniers	14 817	31 974	-	(46 791)	-
Dépenses d'exploration	-	210 299	-	(210 299)	-
	<u>14 817</u>	<u>242 273</u>	<u>-</u>	<u>(257 090)</u>	<u>-</u>
<b>Résumé</b>					
Droits miniers	956 073	3 044 991	-	(486 089)	3 514 975
Dépenses d'exploration	2 037 877	8 009 779	(849 505)	(2 614 216)	6 583 935
	<u>2 993 950</u>	<u>11 054 770</u>	<u>(849 505)</u>	<u>(3 100 305)</u>	<u>10 098 910</u>

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Propriété	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	Ajouts	Crédits d'impôt	Dépréciation	Solde au 31 décembre 2022
	\$	\$		\$	\$
<b>Québec (note 8(a))</b>					
Projet Pontiac Lithium					
Droits miniers	-	54 261	-	-	54 261
Dépenses d'exploration	-	761 764	-	-	761 764
	-	816 025	-	-	816 025
Projet North Shore Lithium					
Droits miniers	-	68 583	-	-	68 583
Dépenses d'exploration	-	175 278	-	-	175 278
	-	243 861	-	-	243 861
Propriétés Mythril et Elrond					
Droits miniers	-	50 000	-	-	50 000
Dépenses d'exploration	-	-	-	-	-
	-	50 000	-	-	50 000
Waconichi					
Droits miniers	2 584	-	-	(2 584)	-
Dépenses d'exploration	823 407	4 473	-	(827 880)	-
	825 991	4 473	-	(830 464)	-
Lac Édouard					
Droits miniers	108 652	45 000	-	(153 652)	-
Dépenses d'exploration	866 589	54 608	-	(921 197)	-
	975 241	99 608	-	(1 074 849)	-
Autres propriétés au Québec					
Droits miniers	16 482	285 515	-	-	301 997
Dépenses d'exploration	8 255	14 052	-	-	22 307
	24 737	299 567	-	-	324 304
<b>Ontario (note 8(b))</b>					
Projet Hearst					
Droits miniers	-	148 254	-	-	148 254
Dépenses d'exploration	-	213 390	-	-	213 390
	-	361 644	-	-	361 644
Autres projets en Ontario					
Droits miniers	-	112 126	-	-	112 126
Dépenses d'exploration	-	217 370	-	-	217 370
	-	329 496	-	-	329 496
<b>Terre-Neuve (note 8(c))</b>					
Droits miniers	-	86 255	-	-	86 255
Dépenses d'exploration	-	296 559	-	-	296 559
	-	382 814	-	-	382 814
<b>Nouvelle-Écosse (note 8(d))</b>					
Droits miniers	-	113 620	-	-	113 620
Dépenses d'exploration	-	250 872	-	-	250 872
	-	364 492	-	-	364 492
<b>Nouveau-Brunswick (note 8(e))</b>					
Bathurst					
Droits miniers	141 503	2 130	-	(143 633)	-
Dépenses d'exploration	702 231	192 131	-	(894 362)	-
	843 734	194 261	-	(1 037 995)	-
Fundy					
Droits miniers	210 750	29 219	(129 650)	(110 319)	-
Dépenses d'exploration	962 873	4 825	-	(967 698)	-
	1 173 623	34 044	(129 650)	(1 078 017)	-
Autres propriétés au N-B					
Droits miniers	17 580	78 250	-	(89 670)	6 160
Dépenses d'exploration	10 737	286 299	-	(197 289)	99 747
	28 317	364 549	-	(286 959)	105 907
<b>Autres propriétés (note 8(f)(g))</b>					
Droits miniers	-	14 817	-	-	14 817
Dépenses d'exploration	-	590	-	-	590
	-	15 407	-	-	15 407
<b>Résumé</b>					
Droits miniers	497 551	1 088 030	(129 650)	(499 858)	956 073
Dépenses d'exploration	3 374 092	2 472 211	-	(3 808 426)	2 037 877
	3 871 643	3 560 241	(129 650)	(4 308 284)	2 993 950

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

#### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

##### (a) Québec

Projet Pontiac Lithium : En mars 2022, la Société a jalonné 618 claims (35 440 ha) répartis dans la partie sud de la région de l'Abitibi au Québec, regroupés sous le projet Pontiac Lithium. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 769 551 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Projet North Shore Lithium : Le 19 avril 2022, la Société a annoncé l'acquisition ou l'option de 300 claims (16 121 ha) (collectivement, le « projet North Shore Lithium ») sur la Côte-Nord du Québec, près de Baie-Johan-Beetz. Le groupe de claims inclut une entente d'option avec Kintavar Exploration Inc. (« Kintavar ») pour leur propriété BJB. Le 12 août 2022, la Société a signé une entente d'option afin d'acquérir une participation de 100 % de la propriété BJB. Dans le cadre de cette entente d'option, la Société a versé un paiement initial de 45 000 \$ en espèces en octobre 2022. En septembre 2023, Kintavar a été informé que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 358 820 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

Projet Mirage : En plus du jalonnement de claims dans la région de la Baie-James au Québec, le 5 janvier 2023, la Société a conclu une entente d'option avec Entreprises minières Globex (« Globex ») (tous les claims jalonnés et sous option formant le « projet Mirage »). Le projet Mirage inclut une option sur le bloc de claims « Lac Escalé » de Globex. Avec cette option, BRW pourrait acquérir de Globex une participation de 100 % dans ce bloc de claims en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$, la moitié en espèces et l'autre moitié en actions ordinaires (au prix minimum de 0,45 \$ par action ordinaire) sur une période de trois ans, selon les conditions suivantes :

- Un paiement de 50 000 \$ a été effectué en février 2023, 25 000 \$ en espèces et 25 000 \$ en actions ordinaires (41 667 actions ordinaires);
- Un paiement de 25 000 \$ a été effectué en juin 2023, 12 500 \$ en espèces et 12 500 \$ en actions ordinaires (14 824 actions ordinaires);
- Un paiement de 125 000 \$, le ou avant le premier anniversaire;
- Un paiement de 100 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 200 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 1 000 000 \$ sur une période de trois ans.

Suivant l'entière réalisation de cette entente d'option, BRW conclura une entente de redevances accordant à Globex une redevance brute sur les métaux (*Gross Metal Royalty* ou « GMR ») de 3 %, dont 1 % de la redevance GMR pourra être racheté par BRW pour la somme de 1 000 000 \$, résultant en une redevance GMR nette de 2 %. Cette redevance s'appliquera aussi à tout titre minier nouvellement jalonné par l'une ou l'autre des parties dans un rayon de 1 km du périmètre actuel des claims. À la première date entre le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de cette entente de redevances ou 5 ans après avoir engagé des dépenses totalisant 4 000 000 \$, BRW commencera à verser à Globex une avance annuelle de 100 000 \$ de redevances, déductible de la redevance de production éventuelle.

Le 22 novembre 2023, BRW a versé tous les paiements en espèces résiduels (212 250 \$) et a émis 216 395 actions ordinaires (juste valeur de 212 500 \$) à Globex en lien avec l'option sur le projet Mirage. De plus, la Société a satisfait à l'exigence d'engager 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration et a donc acquis une participation de 100 % dans ces claims.

Par ailleurs, le 11 février 2023, BRW a acheté auprès d'un individu des claims situés près du projet Mirage pour la somme de 5 000 \$ en espèces et l'émission de 12 500 actions ordinaires (juste valeur de 11 125 \$).

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec 1Minerals Corp. (« 1Minerals »), modifiée le 29 septembre 2023 (l'« entente définitive »), pour acquérir certains claims contigus au projet Mirage, ainsi qu'un autre groupe de claims d'exploration régionale pour le lithium.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (a) Québec (suite)

##### Projet Mirage (suite) :

Les modalités de la transaction avec 1Minerals sont les suivantes :

- Transaction visant à acquérir une participation de 100 % dans les claims détenus par 1Minerals.
- Un paiement de 500 000 \$ en espèces a été complété au 31 décembre 2023.
- Paiements ultérieurs de 3 000 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou en une combinaison des deux, au gré de BRW, à la signature de l'entente définitive selon le calendrier suivant :
  - 500 000 \$ (587 554 actions ordinaires) ont été émis le 16 octobre 2023.
  - 500 000 \$ au premier anniversaire de la signature de l'entente définitive.
  - 500 000 \$ au deuxième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
  - 750 000 \$ au troisième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
  - 750 000 \$ au quatrième anniversaire de la signature de l'entente définitive.
- Paiements d'étape en espèces, selon le calendrier suivant :
  - 250 000 \$ suivant la publication d'une estimation de ressources minérales (« ERM »)
  - 750 000 \$ suivant la publication d'une étude économique préliminaire (« EEP »)
  - 1 250 000 \$ suivant la publication d'une étude de faisabilité positive (« EF »)
- Redevance brute de 3 % sur les ventes de concentré de spodumène, dont le premier 1 % pourra être racheté pour la somme de 1 000 000 \$ et le deuxième 1 % pourra être racheté pour la somme de 3 000 000 \$.

Propriétés Mythril et Elrond : Le 22 novembre 2022, la Société a signé une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation maximale de 85 % dans les propriétés Mythril et Elrond (les « propriétés Midland »), situées dans la région de la Baie-James au Québec. Les propriétés Midland couvrent 514 claims (26 290 ha). La première partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation initiale de 50 % dans le potentiel en minéraux rares des propriétés (à l'exclusion des métaux de base et précieux) en contrepartie de paiements totalisant 500 000 \$ en espèces et en actions ordinaires sur une période de trois ans selon les modalités suivantes :

- Un paiement initial de 25 000 \$ en espèces et 62 500 actions ordinaires (juste valeur de 25 000 \$) a été versé durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022;
- Un paiement de 50 000 \$ en espèces et 48 544 actions ordinaires (juste valeur de 50 000 \$) a été versé en novembre 2023;
- Un paiement de 140 000 \$, la moitié en actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un paiement de 210 000 \$ en actions ordinaires, le ou avant le troisième anniversaire;

Afin d'exercer la première option pour la participation initiale de 50 %, BRW devra financer un montant global de 1 500 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un engagement ferme de 300 000 \$ a été complété avant le premier anniversaire;
- Un montant global de 600 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire;
- Un montant global de 1 500 000 \$, le ou avant le troisième anniversaire.

La deuxième partie de l'option permet à BRW d'acquérir une participation additionnelle de 35 % dans ces propriétés en contrepartie de paiements totalisant 200 000 \$ en espèces ou en actions ordinaires sur une période de deux ans suivant l'exercice de la première option selon les conditions suivantes :

- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant de 100 000 \$ en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au choix de BRW, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

Afin d'exercer la deuxième option et ainsi acquérir une participation additionnelle de 35 %, BRW devra financer un montant global de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration conformément au calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$, le ou avant le premier anniversaire de l'exercice de la première option;
- Un montant global de 2 000 000 \$, le ou avant le deuxième anniversaire de l'exercice de la première option.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (a) Québec (suite)

##### Propriétés Mythril et Elrond (suite):

Les actions ordinaires qui seront émises par la Société en contrepartie de cette entente d'option seront soumises à une valeur minimale de 0,24 \$ par action ordinaire, sans valeur maximale. À la signature de la deuxième option, BRW conservera un droit de premier refus (« DPR ») à l'égard de la participation de 15 % de Midland.

Propriétés Anatacau et PLEX : Le 28 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente avec Osisko Baie-James S.E.N.C. (« Osisko BJ »), une société affiliée d'Osisko Développement Corp. (« ODEV »), en vue d'acquérir une participation de 90 % dans la propriété Anatacau (l'« option Anatacau »). Le 5 décembre 2022, BRW a annoncé qu'elle avait bonifié l'option Anatacau (l'« entente d'option bonifiée ») afin d'acquérir également une participation de 90 % dans le projet PLEX situé dans la région de la Baie-James au Québec. L'entente d'option bonifiée a été signée le 1<sup>er</sup> mars 2023 et approuvée par la TSXV le 14 juin 2023 (la « date d'effet »).

L'entente d'option bonifiée permet à BRW d'acquérir une participation de 90 % dans les projets Anatacau et PLEX en contrepartie de 8 000 000 actions ordinaires sur une période de deux ans selon les conditions suivantes :

- Un paiement initial de 1 000 000 actions ordinaires (juste valeur de 790 000 \$) a été complété en juin 2023;
- Une tranche de 3 000 000 actions ordinaires, le ou avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Une tranche de 4 000 000 actions ordinaires, le ou avant le deuxième anniversaire de la date d'effet.

Afin d'exercer cette option, BRW devra réaliser des travaux d'un montant de 6 000 000 \$ selon le calendrier suivant :

- Un montant global de 1 000 000 \$ avant le premier anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 2 000 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 4 000 000 \$ avant le troisième anniversaire de la date d'effet;
- Un montant global de 6 000 000 \$ avant le quatrième anniversaire de la date d'effet.

À la signature de cette option, BRW conservera un DPR à l'égard de la participation de 10 % d'Osisko BJ. De plus, Osisko BJ ne sera pas tenue de financer sa part au prorata du budget d'exploration suivant l'exercice de cette option et jusqu'à la construction d'une mine.

Le 21 août 2023, BRW a annoncé une transaction avec ODEV par l'entremise d'Osisko BJ, dans le cadre de laquelle la Société a l'option d'acquérir une participation indivise de 75 % dans 8 claims situés dans le secteur immédiat du projet Mirage, aux conditions suivantes :

- Transaction offrant l'option d'acquérir une participation de 75 % dans des claims détenus par Osisko BJ.
- La participation résiduelle d'Osisko BJ (25 %) sera passive jusqu'à une décision finale de construction.
- Cette option pourra être exercée en parallèle à la réalisation de l'entente d'option existante entre Exploration Brunswick et Osisko BJ couvrant l'option d'acquérir une participation de 90 % dans les projets PLEX et Anatacau.

##### Autres propriétés au Québec :

La Société détient d'autres claims jalonnés qui présentent un potentiel pour le lithium dans la province de Québec. En plus de ces claims, la Société détenait des participations dans les propriétés suivantes au Québec :

Waconichi : Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la Société a jalonné la propriété de métaux de base Waconichi, située à 40 km au nord-est de la ville de Chibougamau (Québec). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 830 464 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement.

Lac Édouard : Le 19 février 2021, en plus d'avoir jalonné des terrains, la Société a conclu des ententes d'option et d'acquisition avec une société à capital fermé et des prospecteurs visant l'acquisition d'une participation de 100 % dans le projet du Lac Édouard, situé à 40 km au nord-est de La Tuque (Québec).

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (a) Québec (suite)

##### Lac Édouard (suite):

La Société a pris une option sur les claims auprès de Les Ressources Tectonic inc. (« Tectonic »), permettant à la Société d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété sur une période de trois ans en contrepartie de paiements totalisant 170 000 \$ en espèces et de dépenses d'exploration totalisant 500 000 \$, selon les conditions suivantes :

- À la clôture de l'entente officielle, la Société a fait un paiement de 15 000 \$;
- Au premier anniversaire de la clôture, en février 2022, la Société a fait un paiement de 45 000 \$ et a engagé 100 000 \$ en dépenses d'exploration;
- Au deuxième anniversaire de la clôture, la Société doit payer 50 000 \$ et engager 150 000 \$ de plus en dépenses d'exploration; et
- Au troisième anniversaire de la clôture, la Société doit payer 60 000 \$ et engager 250 000 \$ de plus en dépenses d'exploration.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 1 074 849 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement.

#### (b) Ontario

Projet Hearst : Le 3 octobre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait jalonné et pris des options visant plusieurs blocs de claims près de Hearst en Ontario (le « projet Hearst »). Le groupe de claims inclut deux ententes d'option; l'entente d'option Lowther Pegmatite (signée le 21 septembre 2022) et l'option Lowther Régional (datée du 27 septembre 2022). L'entente d'option Lowther Pegmatite permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ en espèces ou actions ordinaires et 1 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de quatre ans suivant la clôture de cette entente. Un paiement de 35 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022. L'entente d'option Lowther Régional permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de 300 000 \$ en espèces sur une période de deux ans suivant la clôture de cette entente. Un total de 100 000 \$ en espèces a été versé en octobre 2022.

La Société a avisé les détenteurs des propriétés Lowther Pegmatite et Lowther Régional que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 652 120 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

##### Autres propriétés en Ontario :

La Société détient d'autres claims jalonnés qui présentent un potentiel pour le lithium dans la province de l'Ontario. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 122 466 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

#### (c) Terre-Neuve

Le 17 mai 2022, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims dans la partie sud de Terre-Neuve près des secteurs de Port aux Basques, Hermitage et Rencontre East. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 364 390 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).



# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (d) Nouvelle Écosse

En mars 2022, la Société a jalonné plusieurs groupes de claims dans la partie centre-ouest de la Nouvelle-Écosse, situés à 30 km de Halifax. En plus de ces groupes de claims, en juin 2022, BRW a acquis d'un prospecteur une participation de 100 % dans une propriété en contrepartie de paiements en espèces totalisant 15 000 \$ en espèces et 100 000 actions ordinaires (juste valeur de 22 000 \$). De plus, BRW a accordé une redevance de 2 % NSR sur ces claims dont la première moitié (1 %) peut être rachetée pour la somme de 1 000 000 \$. Par ailleurs, dix claims supplémentaires (6 172 ha) ont été achetés auprès d'un prospecteur en contrepartie d'un paiement forfaitaire de 5 715 \$ dans le secteur New Ross. Trois claims (890 ha) ont été acquis par jalonnement sur carte près du secteur Caledonia dans l'est de la Nouvelle-Écosse. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 266 713 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

#### (e) Nouveau-Brunswick

En décembre 2021 et mars 2022, la Société a jalonné des claims dans la partie centrale et le sud-est du Nouveau-Brunswick, collectivement regroupés dans les projets Caledonia et Catamaran. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 109 127 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (286 959 \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022). En plus de ces claims, la Société détenait des participations dans les propriétés suivantes au Nouveau-Brunswick :

Bathurst : En août 2020, BRW a conclu une entente d'option, laquelle a été modifiée en avril 2021 et approuvée par la TSXV le 3 août 2021 (la « date d'effet »), avec Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») aux termes de laquelle elle peut acquérir une participation majoritaire dans la propriété d'exploration de la ceinture de Brunswick, située dans la portion orientale du camp minier de Bathurst. L'option permettait à la Société d'acquérir une participation pouvant atteindre 51 % moyennant des dépenses globales de 10 000 000 \$ en deux phases, au cours d'une période de cinq ans. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a décidé de ne pas poursuivre cette entente d'option et a comptabilisé une charge de dépréciation de 1 037 998 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété.

Fundy : En octobre 2020, la Société a jalonné des propriétés d'or-argent à l'ouest de Saint John au Nouveau-Brunswick. En tandem avec ce programme de jalonnement, le 14 octobre 2020, la Société a conclu une entente d'option (modifiée le 19 avril 2021) portant sur des claims additionnels. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 1 078 017 \$ à l'égard des coûts engagés sur cette propriété liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement.

#### (f) Saskatchewan

Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de plusieurs groupes de claims en Saskatchewan, situés autour des communautés de Creighton, La Ronge et Southend dans le centre de la Saskatchewan. De plus, le 22 février 2023, BRW a signé une entente d'option visant le projet Hanson Lake, situé à environ 55 km à l'ouest de Creighton (Saskatchewan).

L'entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans le projet Hanson Lake de Searchlight Resources Inc. (« SRI »), en contrepartie de paiements totalisant 735 000 \$ sur une période de quatre ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux (au gré de BRW, sous réserve d'un minimum de 25 % en espèces). Un paiement initial de 35 000 \$ (8 750 \$ en espèces et l'émission de 26 040 actions ordinaires) a été complété en mars 2023.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 8. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (f) Saskatchewan (suite)

Le 20 février 2023, la Société a signé une entente d'option avec Eagle Plains Resources Ltd. (« EPL ») afin d'acquérir trois claims miniers près de Creighton (Saskatchewan), adjacents au projet Hanson Lake. Cette entente d'option permettait à BRW d'acquérir une participation de 100 % dans les claims miniers en contrepartie de paiements totalisant 70 000 \$ sur une période de deux ans. Le montant total est payable en espèces, en actions ordinaires ou une combinaison des deux, au gré de BRW. Un paiement initial de 25 000 \$ (29 069 actions ordinaires) a été complété en mars 2023.

La Société a avisé SRI et EPL que BRW avait décidé de mettre fin à ses activités d'exploration et d'évaluation sur ces propriétés. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 200 028 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

#### (g) Manitoba

Le 17 janvier 2023, la Société a annoncé le jalonnement de groupes de claims dans le secteur de Lynn Lake au Manitoba. La Société a également déposé trois demandes de permis d'exploration minière, situés, à environ 20 km au nord-ouest de Lynn Lake, près de la frontière avec la Saskatchewan. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 257 090 \$ à l'égard des coûts engagés sur ces propriétés liés à des zones spécifiques ou les titres miniers ne devraient pas être renouvelés, à l'endroit que la société a décidé de mettre fin aux activités d'exploration et d'évaluation ou la valeur comptable des actifs dépasse sa valeur de recouvrement (montant nul durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022).

### 9. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 27 septembre 2018, la Société a réalisé un placement privé sous forme de débentures convertibles (les « débentures ») pour un produit brut de 1 000 000 \$ (le « capital »), avec une date d'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 2021 (la « date d'échéance »). Les débentures portaient intérêt à un taux de 12 %, payable semestriellement le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année. Ces débentures étaient convertibles à tout moment avant la date d'échéance, à la discrétion du souscripteur (le « souscripteur »), en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,40 \$ par action ordinaire.

En septembre 2021, la Société et le souscripteur ont convenu d'un calendrier de remboursement (la « modification ») du capital et des intérêts dus à la date d'échéance. Conformément à la modification, la Société rembourserait le solde en trois versements annuels et aucun intérêt supplémentaire ne s'appliquerait aux débentures après la date d'échéance. Un gain de 131 969 \$ a été comptabilisé lors de la modification dans l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en utilisant un taux d'actualisation de 12 % (le taux d'intérêt que la Société se serait attendue à payer si la modification n'avait pas été signée). Le premier paiement a été effectué en novembre 2021.

Le 10 novembre 2022, la Société a annoncé la signature d'une entente visant le règlement d'une dette (le « règlement de dette »), afin de régler une créance de 333 333 \$ exigible en novembre 2022 en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 952 380 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,35 \$ par action ordinaire au souscripteur.

Le 11 mai 2023, la Société a annoncé la signature d'une entente de règlement de dette avec le souscripteur, afin de régler le montant résiduel de 333 333 \$ exigible en lien avec les débentures, en procédant à l'émission de 444 444 actions ordinaires à un prix d'émission réputé de 0,75 \$ par action ordinaire.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 9. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les transactions affectant les débetures sont les suivantes :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	301 779	566 644
Charge de désactualisation	31 554	68 468
Remboursement de la débeture	(333 333)	(333 333)
Solde à la fin de l'exercice	-	301 779

### 10. PRIME DIFFÉRÉE SUR LES ACTIONS ACCRÉDITIVES

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	671 108	-
Passif lié aux actions accréditatives émises	360 538	809 840
Renversement du passif lié aux actions accréditatives	(718 783)	(138 732)
Solde à la fin de l'exercice	312 863	671 108

### 11. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en série

Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 :

- Le 9 mars 2023, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme (« le financement de mars ») pour un produit brut global de 7 500 001 \$. Dans le cadre du financement de mars, la Société a vendu 8 823 530 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026.

Le produit brut du financement de mars a été réparti entre les actions ordinaires (5 952 223 \$) et les bons de souscription (1 547 778 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec le financement de mars, les preneurs fermes ont reçu 264 705 bons de souscription de courtage (chacun, un « bon de souscription de courtage »). Chaque bon de souscription de courtage confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 9 mars 2026. La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de courtage a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,92 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/ bon de souscription de courtage	0,48 \$

En lien avec le financement de mars, les frais d'émission d'actions ont totalisé 897 037 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de courtage de 149 251 \$.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 11. CAPITAL-ACTIONS

- Le 24 mars 2023, la Société a clôturé la première tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 493 701 \$, consistant en l'émission de 1 757 295 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Le 31 mars 2023, BRW a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut totalisant 587 500 \$, consistant en l'émission de 691 177 unités au prix de 0,85 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ pour une période de 36 mois suivant la date de clôture de ces financements.

Le produit brut des financements a été réparti entre les actions ordinaires (1 656 827 \$) et les bons de souscription (424 374 \$), selon l'approche de la juste valeur respective. En contrepartie de leurs services en lien avec ces financements, 7 500 bons de souscription de rémunération (chacun, un « bon de souscription de rémunération ») ont été émis. Chaque bon de souscription de rémunération confère au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,85 \$ à tout moment au plus tard le 24 mars 2026.

La juste valeur de ces bons de souscription et de ces bons de souscription de rémunération a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	1,25 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,88 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription/ bon de souscription de rémunération	0,45 \$

En lien avec ces placements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 85 536 \$, ce qui inclut la juste valeur des bons de souscription de rémunération de 3 367 \$.

Le 17 novembre 2023, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire (le « placement ») pour un produit brut global de 5 700 001 \$ provenant de la vente de :

- 1 519 057 actions ordinaires vendues à des investisseurs québécois à titre d'« actions accréditatives » au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada (la « Loi de l'impôt ») et de la Loi sur les impôts du Québec (chacune, une « action accréditative québécoise ») au prix de 1,15 \$ par action accréditative québécoise pour un produit brut de 1 746 916 \$; et
- 3 593 714 actions ordinaires vendues à des investisseurs canadiens à titre d'« actions accréditatives » au sens de la Loi de l'impôt (chacune, une « action accréditative nationale ») au prix de 1,10 \$ par action accréditative nationale pour un produit brut de 3 953 085 \$.

En lien avec le placement, les frais d'émission d'actions ont totalisé 329 355 \$. Un montant de 360 538 \$ (net des frais d'émission d'actions de 22 178 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives (note 10).

Le placement a été réalisé en vertu de dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et sous réserve de l'acceptation finale de la TSXV. Tous les titres émis dans le cadre du placement sont soumis à une période de rétention de 4 mois plus un jour expirant le 18 mars 2024, conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Des initiés de la Société ont participé au placement et ont souscrit un total de 232 218 actions ordinaires.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 :

##### a) Mai 2022

Le 20 mai 2022, la Société a clôturé un placement privé par l'entremise d'un courtier visant un total de (i) 6 142 401 unités de la Société (chacune, une « unité ») au prix de 0,175 \$ par unité (le « financement par unités »), et (ii) 11 337 625 actions ordinaires (« actions accréditatives ») au prix de 0,20 \$ par action accréditive, pour un produit brut global de 3 342 445 \$ (collectivement, les « financements »). Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon de souscription entier, un « bon de souscription »). Suivant la clôture des financements, chaque bon de souscription permettait à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pour une période de 24 mois. Le 21 juin 2022, la Société a prolongé la durée de ces bons de souscription de 12 mois, de telle sorte que les bons de souscription viendront désormais à échéance le 17 mai 2025.

Le produit brut du financement par unités a été réparti entre les actions ordinaires (884 104 \$) et les bons de souscription (190 816 \$), selon la méthode résiduelle. La juste valeur de ces bons de souscription a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	0,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,185 \$
Taux d'intérêt sans risque	2,53 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	2 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription	0,08 \$

En lien avec les financements, les frais d'émission d'actions ont totalisé 141 969 \$. Un montant de 162 860 \$ (net des frais d'émission d'actions de 7 204 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives (note 10).

##### b) Juillet 2022

Le 11 juillet 2022, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire pour un produit brut global de 1 009 950 \$, consistant en l'émission de 5 771 143 unités au prix de 0,175 \$ par unité (le « financement de juillet ») et des frais d'émission d'actions totalisant 7 203 \$. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,23 \$ pendant une période de 36 mois suivant la date de clôture du financement de juillet. Le produit brut du financement de juillet a été réparti entre les actions ordinaires (748 312 \$) et les bons de souscription (261 638 \$), selon la méthode résiduelle. La juste valeur de ces bons de souscription a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	0,23 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,215 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription	0,12 \$

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

#### 11. CAPITAL-ACTIONS (suite)

##### Activités de financement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (suite) :

###### c) *Décembre 2022*

Le 22 décembre 2022, la Société a réalisé des placements privés (les « placements ») pour un produit brut global de 5 500 240 \$.

Dans le cadre du placement privé par l'entremise d'un courtier (le « placement par l'entremise d'un courtier »), la Société a amassé un produit brut de 5 000 000 \$ tiré de la vente des suivants :

- 2 666 667 unités accréditatives admissibles au Québec (chacune, une « unité accréditative admissible au Québec ») au prix de 0,75 \$ par unité accréditative admissible au Québec pour un produit brut de 2 000 000 \$; et
- 5 357 143 unités accréditatives de la Société (chacune, une « unité accréditative nationale ») au prix de 0,56 \$ par unité accréditative nationale pour un produit brut de 3 000 000 \$.

Chaque unité accréditative nationale et unité accréditative admissible au Québec se compose d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier confèrera au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,75 \$ à tout moment au plus tard le 22 décembre 2025.

Le produit brut du placement par l'entremise d'un courtier a été réparti entre les actions ordinaires (4 168 552 \$) et les bons de souscription (831 448 \$), selon la méthode résiduelle. La juste valeur de ces bons de souscription a été déterminée à l'aide du modèle d'établissement du prix des options de Black-Scholes en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Prix d'exercice des bons de souscription	0,75 \$
Prix de l'action à la date d'attribution	0,44 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,77 %
Durée de vie prévue des bons de souscription	3 ans
Volatilité annualisée prévue	90 %
Taux de dividende	-
Juste valeur par bon de souscription	0,21 \$

De façon concomitante, la Société a réalisé un placement privé sans intermédiaire (le « financement sans intermédiaire »), amassant un produit brut de 500 240 \$ suivant la vente de 962 000 actions accréditatives au prix de 0,52 \$ par action accréditative. Les frais d'émission dans le cadre des placements et du financement sans intermédiaire ont totalisé 588 696 \$. Un montant de 646 980 \$ (net des frais d'émission d'actions de 68 056 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives (note 10).

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 12. BONS DE SOUSCRIPTION

Le tableau suivant présente l'activité liée aux bons de souscription :

	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	8 750 000	0,22
Émis	9 968 675	0,44
Exercés	(8 392 500)	0,22
Échus	(515 000)	0,20
Solde au 31 décembre 2022	<b>9 811 175</b>	<b>0,44</b>
Émis	5 908 204	1,23
Exercés	(2 043 255)	0,43
Solde au 31 décembre 2023	<b>13 676 124</b>	<b>0,78</b>

Le tableau suivant présente les bons de souscription en circulation au 31 décembre 2023 :

Prix d'exercice (\$)	Nombre	Date d'échéance	Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (années)
0,23	1 708 270	17 mai 2025	1,38
0,23	2 852 000	12 juillet 2025	1,53
0,75	3 207 650	22 décembre 2025	1,98
0,85	264 705	9 mars 2026	2,19
1,25	4 411 764	9 mars 2026	2,19
0,85	7 500	24 mars 2026	2,23
1,25	878 647	24 mars 2026	2,23
1,25	345 588	31 mars 2026	2,25
	13 676 124		

### 13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

La Société a adopté un régime de rémunération fondée sur des actions (le « régime ») en vertu duquel le conseil peut attribuer des options d'achat d'actions (les « options ») aux administrateurs, aux membres du personnel et aux consultants. Le 26 avril 2022, le conseil a approuvé une modification au régime afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission en vertu du régime, de 5 000 000 à 13 000 000. Le tableau suivant résume l'activité liée aux options pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	4 000 000	0,27
Attribuées	2 900 000	0,23
Solde au 31 décembre 2022	6 900 000	0,25
Attribuées	2 400 000	0,83
Exercées	(100 000)	0,21
Solde au 31 décembre 2023	<b>9 200 000</b>	<b>0,40</b>
Options pouvant être exercées au 31 décembre 2023	<b>4 133 330</b>	<b>0,27</b>

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 13. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Les options en circulation au 31 décembre 2023 sont présentées ci-dessous :

Prix d'exercice (\$)	Nombre en circulation	Nombre pouvant être exercé	Moyenne pondérée de la durée de vie résiduelle (années)
0,48 \$	500 000	500 000	0,4
0,50 \$	200 000	200 000	1,1
0,21 \$	2 000 000	1 475 000	1,7
0,20 \$	300 000	225 000	1,9
0,37 \$	400 000	400 000	2,3
0,13 \$	400 000	266 667	2,9
0,40 \$	100 000	100 000	3,2
0,21 \$	2 500 000	833 330	3,5
0,32 \$	400 000	133 333	3,9
0,83 \$	2 250 000	-	4,3
0,80 \$	150 000	-	5,0
	<b>9 200 000</b>	<b>4 133 330</b>	

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, la Société a déterminé la juste valeur des options selon la méthode d'évaluation de Black-Scholes. La volatilité a été déterminée en fonction des données historiques sur les actions ordinaires sur la durée de vie moyenne prévue des options. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour évaluer les options d'achat d'actions :

	2023	2022
Prix des actions	0,83 \$	0,23 \$
Prix d'exercice	0,83 \$	0,23 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %	3,48 %
Volatilité prévue	90,0 %	90,0 %
Taux de dividende	-	-
Durée de vie prévue	5,0 ans	4,9 ans
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	0,587 \$	0,154 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, les charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 802 315 \$ (205 228 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022), dont un montant de 701 166 \$ a été comptabilisé à l'état des résultats (189 383 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) et 101 149 \$ a été capitalisé dans les actifs d'exploration (15 845 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Un crédit compensatoire est comptabilisé dans le surplus d'apport.

### 14. PERTE NETTE PAR ACTION

En raison de la perte nette pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 12 et 13) sont considérées comme ayant un effet antidilutif, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.



# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 15. CHARGES ADMINISTRATIVES

	Pour les exercices terminés les 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires	1 012 355	481 393
Relations avec les investisseurs	546 734	231 341
Honoraires professionnels	363 254	172 330
Frais de bureau	233 970	132 699
Déplacements	230 890	112 596
Frais règlementaires	195 154	50 599
	<u>2 582 357</u>	<u>1 180 958</u>

### 16. PARTIES LIÉES

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux membres de la direction comprennent les administrateurs et les dirigeants de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux membres de la direction pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (incluant les frais de gestion)	598 000	348 514
Rémunération fondée sur des actions	608 000	177 186
	<u>1 206 000</u>	<u>525 700</u>

Durant les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022, la Société a procédé à des transactions avec certaines sociétés liées. Redevances Aurifères Osisko ltée (« OGR ») et Ressources Falco ltée (« Falco ») sont des parties liées en raison de dirigeants et d'administrateurs communs.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, OGR a facturé un montant de 82 000 \$ en lien avec des services professionnels et la location d'espaces à bureaux (53 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, un montant de 8 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs (9 000 \$ au 31 décembre 2022).

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2023, un montant de 39 000 \$ a été facturé par Falco pour des services professionnels (39 000 \$ durant l'exercice terminé le 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, un montant de 4 000 \$ est inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs (4 000 \$ au 31 décembre 2022).

La direction est d'avis que ces transactions ont été réalisées dans les mêmes conditions que les transactions avec des parties non liées. Ces opérations ont été engagées dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente un rapprochement des impôts aux taux statutaires (26,5 %) et des impôts comptabilisés à l'état des résultats et du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (26,5 % pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022) :

	2023	2022
	\$	\$
Perte nette avant les impôts sur le résultat	(5 919 504)	(5 690 119)
Recouvrement d'impôts sur le résultat prévu	(1 568 669)	(1 507 882)
Dépenses non déductibles	192 347	62 970
Comptabilisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	(82 880)	963 732
Dépenses d'exploration des actions accréditives	740 419	342 448
Recouvrement d'impôts sur le résultat différés, montant net	(718 783)	(138 732)

Au 31 décembre 2023, les écarts temporaires déductibles pour lesquels la Société n'avait pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés étaient les suivants :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	83 697	83 697
Propriétés minières	880 362	873 684
Frais de financement	1 474 304	1 474 304
Pertes autres qu'en capital	8 127 295	13 757 562
Pertes en capital	4 924 681	4 924 681
	15 490 339	21 113 928

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de pertes fiscales pouvant être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur. Ces pertes viendront à échéance comme suit :

Année d'échéance	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2029	-	123 659
2030	-	792 215
2031	-	1 122 027
2032	-	194 017
2033	-	418 638
2034	-	222 066
2035	-	894 058
2036	-	1 065 161
2037	42 968	849 495
2038	1 698 301	1 698 301
2039	1 553 988	1 553 988
2041	938 559	938 559
2042	1 386 933	1 378 832
2043	2 506 546	2 506 546
	8 127 295	13 757 562

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend d'un certain nombre de facteurs et notamment de la future rentabilité des activités. Les actifs d'impôts sur le résultat différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de l'actif. Par conséquent, des actifs d'impôts différés d'un montant de 4 751 653 \$ n'ont pas été comptabilisés.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE

La Société est exposée à différents risques financiers découlant de ces activités. La direction de la Société gère les risques financiers. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Les principaux risques auxquels la Société est exposée, ainsi que ses politiques de gestion de ces risques, sont décrits plus en détail ci-dessous :

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des autres effets à recevoir. La Société atténue le risque de crédit en déposant sa trésorerie auprès d'une institution financière canadienne jouissant d'une cote de crédit A+ et en échangeant des services avec des entreprises en bonne situation financière.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidités est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers qui sont réglés par remise de trésorerie. Jusqu'à maintenant, BRW a engagé d'importantes pertes d'exploitation et sorties de fonds en lien avec ses activités d'exploration. La Société a financé ses activités par le passé principalement par l'émission de titres de capitaux propres. La direction est d'avis qu'elle dispose de fonds suffisants pour honorer ses obligations et ses engagements existants pendant au moins les 12 prochains mois. Le plan d'affaires de BRW dépend de l'obtention de fonds supplémentaires pour poursuivre l'exploration et le développement de ses projets, ce qui pourrait se faire de différentes façons, notamment par l'émission d'instruments de capitaux propres ou d'autres types d'arrangements. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir, et rien ne garantit que ces sources de financement seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles (incluant les paiements d'intérêts, le cas échéant) des passifs de la Société aux 31 décembre 2023 et 2022 :

	2023	
	Moins d'un an	Plus d'un an
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	628 429	-
Obligations locatives	51 000	-
Total	679 429	-

  

	2022	
	Moins d'un an	Plus d'un an
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	469 822	-
Débitures convertibles	333 333	-
Obligations locatives	42 500	-
Total	845 655	-

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

---

### 18. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE (suite)

#### *Juste valeur*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres effets à recevoir, les comptes fournisseurs et frais courus et les débetures convertibles sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur à la date de l'état de la situation financière. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres effets à recevoir, des comptes fournisseurs et frais courus (exception faite de l'impôt à payer, des salaires à payer, des vacances à payer et des retenues à la source à payer) se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des débetures convertibles, qui sont de niveau 2, n'est pas sensiblement différente de la valeur comptable, car il n'y a pas eu de changement important aux hypothèses utilisées pour déterminer leur juste valeur à l'émission selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

La hiérarchie de la juste valeur comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Prix cotés, non rajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022.

### 19. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion de son capital sont d'assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités, d'augmenter la valeur des actifs de la Société et d'assurer un rendement adéquat à ses actionnaires. Ces objectifs seront atteints en identifiant de bons projets d'exploration, par la mise en valeur de ces projets et, ultimement, par la mise en production ou la vente et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou de façon autonome. La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice visé est résumé à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle émet des actions accréditives à l'égard desquelles un montant doit être utilisé à des fins d'exploration. Se reporter à la note 21 pour de plus amples détails.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen de débetures convertibles, d'émission de capitaux propres ou de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou recourir à d'autres solutions afin de poursuivre ses activités, ou elle peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

# Exploration Brunswick inc.

## Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022 (en dollars canadiens)

### 20. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :	Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Taxes de vente et autres effets à recevoir	64 872	462 126
Charges payées d'avance et dépôts	(160 519)	(70 267)
Comptes fournisseurs et frais courus	475 605	(40 948)
	<b>379 958</b>	<b>350 911</b>

Autres informations non divulguées ailleurs :	Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2023	2022
	\$	\$
Dépenses liées aux actifs d'exploration et d'évaluation incluses dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Début de l'exercice	202 732	546 613
Fin de l'exercice	379 263	202 732
Frais d'émission d'actions inclus dans les comptes fournisseurs et autres créditeurs :		
Début de l'exercice	69 481	-
Fin de l'exercice	-	69 481
Intérêts payés	-	101 781

### 21. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

#### Actions accréditives

La Société est en partie financée par l'émission d'actions accréditives, et par conséquent, est engagée à mener des activités d'exploration minière. Ces règles fiscales prévoient également des délais pour effectuer les travaux d'exploration au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans après les placements en actions accréditives;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux activités d'exploration.

En mai 2022, la Société a reçu 2 267 525 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, cette obligation avait été complétée.

En décembre 2022, la Société a reçu 5 500 240 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2023, cette obligation avait été complétée.

En novembre 2023, la Société a reçu 5 700 001 \$ suite à l'émission d'actions accréditives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, un montant de 5 000 000 \$ reste à engager d'ici le 31 décembre 2024.

### 22. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 2 février 2024, la Société a octroyé des options d'achat d'actions aux administrateurs, dirigeants, employés et aux consultants pour acheter jusqu'à un total de 2 845 000 actions ordinaires. Les attributions sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et à une durée de cinq ans, à un prix d'exercice de 0,60\$ par action ordinaire.